



Postes d'enseignants vacants : le délai pour combler les manques à la rentrée a presque doublé en quinze ans

Des documents budgétaires diffusés le 3 octobre montrent que la situation s'est dégradée au fil des ans, avec l'aggravation de tensions structurelles. La question surgit à chaque rentrée scolaire : combien de classes commencent l'année sans une équipe enseignante complète ? Aucun bilan officiel ne permet de quantifier exactement l'ampleur des carences dont témoignent des centaines de familles et de professeurs. Les indicateurs publiés dans les documents budgétaires pour 2024, mis en ligne le 3 octobre, attestent toutefois de la difficulté croissante, ces dernières années, à tenir la promesse d'« un professeur devant chaque élève »

À la rentrée 2022, plus de 3 100 postes dans les 7 800 collèges et lycées publics étaient vacants le jour de la rentrée, un chiffre de 17 % supérieur à celui de 2021 et au plus haut depuis quinze ans. L'objectif du gouvernement était fixé à 1 900. Quelques mois plus tôt, plus d'un poste sur cinq n'avait pu être pourvu lors des concours enseignants. L'année 2022 a également été marquée par des démissions et des départs en retraites plus importants qu'anticipés à l'éducation nationale, dont les effectifs ont diminué de 4 400 personnes là où le ministère avait prévu un solde positif de 50 agents.

Le temps nécessaire pour résorber les manques ne cesse par ailleurs de s'allonger, signe que ce volume de postes orphelins à la rentrée n'est pas que le résultat d'inévitables aléas inhérents à une administration qui doit répartir plus de 718 000 professeurs au sein de 51 000 établissements publics, mais traduit des tensions structurelles. En 2022, il a fallu en moyenne 27,6 jours pour trouver un enseignant sur ces postes, un délai jamais observé depuis le début des années 2000 et les premières publications de cet indicateur. La durée dite de « vacance de poste » était de 22,5 jours en 2018, et de 15 jours en 2005. Jusqu'en 2019, le gouvernement se fixait un objectif de 12 jours, jugés « incompressibles » du fait « des délais frictionnels pour d'une part affecter d'autres personnels titulaires et d'autre part recruter des contractuels », désormais passé à 16 jours.

Tarissement des « viviers de remplaçants »

Ces défaillances concernent moins de 1 % des effectifs d'enseignants du second degré, mais, rapportées aux 12 millions d'enfants et d'adolescents que scolarise l'éducation nationale, même les statistiques marginales affectent des centaines de milliers d'élèves. « Ces chiffres sont calculés en équivalent temps plein, relève en outre Sophie Vénétiay, secrétaire générale du premier syndicat du secondaire, le SNES-FSU, ils seraient plus élevés si on comptait en nombre d'enseignants, car il manque aussi dans les établissements un professeur non pas pour un poste entier mais pour quelques heures. »

Il vous reste 27.2% de cet article à lire. La suite est réservée aux abonnés.

